



MC AÉRONAUTIQUE OPTION HÉLICOPTÈRE MOTEURS À TURBINES (CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION EN 2025)



OBJECTIFS

Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef,
Organiser une situation de maintenance d'aéronef,
Configurer un aéronef en vue de sa maintenance,
Réaliser la maintenance d'un aéronef,
Prendre une décision de remise en service,
Communiquer des informations dans un contexte aéronautique.

CONTENU

Enseignements professionnels uniquement
Liste des modules Part 66 :
M-1 Mathématiques
M-2 Physique
M-3 Electricité
M-4 B2 Electronique
M-5 B2 Techniques digitales, systèmes électronique
M-6 Technologie
M-7A Pratiques d'entretien
M-8 Aérodynamique
M-9A Facteurs humains
M-10 Réglementations
M-11 B1-1 Aérodynamique des avions à turbines, structures et systèmes.
M-12 B1-3 Aérodynamique des hélicoptères à turbines, structures et systèmes.
M-13 B2 Aérodynamique, structure et systèmes des aéronefs.
M15 Turbomachines
M-17 B1-1 Hélices

PRÉ-REQUIS

Titulaire d'un Bac pro aéronautique (option Système). Sur avis du recteur justifiant

d'expériences professionnelles ou de formation dans le secteur de la maintenance aéronautique. L'admission définitive est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de maintenance aéronautique agréée (PART 145).

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

756 heures

DÉLAI D'ACCÈS

1 session par an en septembre

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

mi septembre pour les contrats de professionnalisation

30 juin autres financements

TARIF

9 858€ pour un parcours complet

FINANCEMENT

Contrat de professionnalisation

CPF de transition

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

**MODALITÉ ENTRÉE SORTIE
PERMANENTE DISPONIBLE**

Oui

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (Bac général, technologique ou Professionnel)

SERVICE VALIDEUR

aviation civile européenne (easa)

Ministère de l'Education Nationale et de la



Jeunesse

Le Greta remet une attestation de formation

VALIDATION

Mention complémentaire de niveau européen 4 ("Certificat de spécialisation" à compter du 1er janvier 2025)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation

Epreuve orale avec un jury

QCM et/ou QCU

Epreuve pour chaque bloc de compétences

La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

--

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification > RNCP 37924

LES + DE LA FORMATION

La certification PART66 – Licence B1.3 est incluse dans le parcours de formation

Formation ouvrant droit à l'obtention de la licence B1.3 délivrée par la DGAC.



POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Emploi dans tous les ateliers de maintenance de l'aviation civile et commerciale.

Aujourd'hui cette licence européenne est exigée pour signer tous les travaux d'entretien d'aéronefs



(avion ou hélicoptère) du domaine civil et commercial.
Découvrez d'autres débouchés sur onisep.fr
<https://www.onisep.fr/>



NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2022
Contacts

TAUX DE RÉUSSITE
GRETA GRENOBLE
90% de taux de réussite sur l'ensemble des
Lycée du Grésivaudan
Formations Industrie
1 Avenue du Taillefer
38240 MEYLAN
TAUX DE SATISFACTION
LANGNEL Jessica
Tél. 04 76 33 27 49
94% de nos stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI
81% après 6 mois

Mise à jour le 1 Juillet 2024

